



COMMUNIQUE DU CENTRE PILOTE MAÏS

de la semaine n° 42 du 17/10/2011

Les conditions climatiques de la semaine dernière, ont permis une faible progression de la maturité des maïs ensilage et un gain de matière sèche de l'ordre de 0.5 à 1 pourcent en Ardenne.

Les récoltes de maïs ensilage sont bien avancées dans la plupart des régions du pays et ont débuté en Ardenne.

La récolte des dernières parcelles de moyenne Belgique et du sud du sillon Sambre et Meuse, doivent être envisagées sans tarder aux vues de l'état d'avancement de la maturité des maïs. En effet, le tassement du silo est rendu plus difficile avec des maïs trop mur ce qui peut engendrer par la suite, des problèmes de conservation du silo.

Pour les parcelles situées en régions froides (Ardenne et Haute Ardenne), la récolte doit être envisagée d'après l'état de la plante et les conditions météorologiques annoncées. Il est important, en ce moment, d'aller observer l'état de son maïs.

En effet, si les premières gelées de ces derniers jours a atteint toute la plante, il est temps d'envisager la récolte. De fait, les gelées fragilisent les plantes vis-à-vis de la pourriture des tiges et des intempéries. Par contre, si le gel n'a endommagé que les dernières feuilles, la récolte peut être post-posée si la météo reste favorable (sol portant), tout en sachant que les températures plus faibles rencontrées à cette période de l'année ne permettent plus d'envisager de sensibles augmentations de la teneur en matière sèche du maïs ensilage au-delà du mois d'octobre.

Les derniers prélèvements effectués montrent que les variétés de maïs plus précoces des régions froides se rapprochent du stade optimum de récolte.

Situation des maturités du maïs ensilage

(Estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 42 du 17/10/2011 au 24/10/2011)

| Régions agricoles <i>et sites</i> | Variétés plutôt très précoces (FAO < 190) | | | Variétés plutôt précoces (FAO < 230) | | |
|---|--|------------------------|------------------------|---|------------------------|------------------------|
| | Du 17 au 24/10/2011 | Du 18 au 25/10/2011 | Du 19 au 26/10/2011 | Du 17 au 24/10/2011 | Du 18 au 25/10/2011 | Du 19 au 26/10/2011 |
| Ardennes (Bonnerue, Cens, Chevron, Michamps, Saint-Vith) | 28-31% | 30% | 30% | 26-29% | 27.5 % | 28.5 % |

Les avertissements sont disponibles sur le site du Centre Pilote Maïs (www.centrepilotemaïs.be). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR, de Brabant Wallon Agro Qualité ; de l'OPA de Ciney, du Centre de Michamps et d'Agra-Ost. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.